

Demande de duplicata du livret de famille



Le livret de famille est délivré lors d'un mariage ou lors de la naissance du premier enfant, pour un couple non marié. Dans les deux cas, la mairie l'établit automatiquement, aucune demande n'est à faire.

Contenu

Où s'adresser ?

Mairie du domicile

Si cette commune est Beauchamp :

Hôtel de Ville

Service Etat-civil

Place Camille Fouinat

Tél. : 01.30.40.45.45

Courriel : etat-civil@ville-beauchamp.fr

Pièces à fournir pour toute demande en mairie

- Un Imprimé à remplir à la mairie du domicile
- Un justificatif de séparation
- Une pièce d'identité
- Le retrait du livret s'effectue à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité
- Un nouveau livret en cas de perte ou vol

Seul un des titulaires du livret peut en faire la demande pour en obtenir un deuxième.

La démarche est identique au cas précédent sans le justificatif de séparation.

Vos coordonnées?

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Objet de la demande

Nature du livret

- Livret de parents communs
- Livret d'époux (duplicata)

Type de demande

- 1re demande
- Duplicata
- Mise à jour

Motifs

- Naissance du premier enfant
- Perte, vol ou destruction du premier livret
- Époux ou parent dépourvu de livret (divorce, séparation)
- Adoption d'un enfant
- Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret (Restituer obligatoirement le 1er livret)
- Rectification
- Autre

Préciser

Rectification à effectuer

Pièce d'identité

Choose

a

file

Transférer

Un seul fichier.

Limité à 8 Mo.

Types autorisés : gif jpg png bmp eps tif pict psd txt rtf odf pdf.

Justificatif de domicile

Choose

a

file

Transférer

Un seul fichier.

Limité à 8 Mo.

Types autorisés : gif jpg png bmp eps tif pict psd txt rtf odf pdf.

Epoux ou père

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Décédé

oui

non

Date de décès

Epouse ou mère

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Décédée

oui

non

Date de décès

Mariage

Lieu du mariage

Date du mariage

Nombre d'enfants - Aucun(e) -

Enfants

Re-
order **Nom**

Nom

Ajouter

Ajouter plus plus

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis

[Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices](#)

Enregistrer

Infos pratiques

En cas de séparation, celui qui ne détient pas le livret de famille remis lors du mariage ou de la naissance d'un enfant peut en demander un deuxième.

Liens utiles

[Plus d'infos sur service-public.fr](#)